



SIVUCOP

Délibération 2026-05

Le Comité syndical du SIVUCOP s'est réuni le 27 FEVRIER DEUX MILLE VINGT SIX, au centre opérationnel- 1 rue Arnoult Laroche à Vernouillet à 15h00, sous la présidence de M. Laurent BAIVEL, Président.

	Délégués titulaires		Délégués Suppléants	
Verneuil-sur-Seine	Michel DEBJAY		Cyril AUFRECHTER	
	Fabien AUFRECHTER	X	Nadia BEN ALLA	
	Anthony HERRY	X	Ania REDJDAL	
Vernouillet	Pascal COLLADO	X	Patrick SAGET	X
	Laurent BAIVEL	X	Stéphane LARCHER	
	Henriette LARRIBAU		Nicolas COMBARET	

Date de convocation : 20/02/2026
Date d'affichage : 20/02//2026

Nombre de délégués :
En exercice : 6
Présents : 5
Votants : 5

DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L. 2312-1,

Vu le rapport d'orientation budgétaire présenté aux membres du comité syndical,

CONSIDERANT que le Débat d'Orientation Budgétaire constitue une étape préalable à l'adoption du budget primitif,

CONSIDERANT qu'il permet d'informer les membres du comité syndical sur la situation financière du SIVUCOP, les perspectives budgétaires, les orientations en matière de fonctionnement et d'investissement, ainsi que l'évolution prévisionnelle des charges et des ressources,

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré,

PREND ACTE de la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire pour l'exercice 2026,

PREND ACTE de la présentation du rapport d'orientation budgétaire annexé à la présente délibération.

FAIT ET DELIBÉRÉ LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS,
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME,

Le Président,

Laurent BAIVEL



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois devant le Tribunal Administratif de Versailles à compter de sa publication et de sa transmission au représentant.